

783

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, de M. JÉNOUVRIER et un grand nombre de ses collègues, ayant pour objet la **confiscation des biens des Français** qui, pour se soustraire à leurs obligations militaires pendant la présente guerre, se sont enfuis à l'étranger ou y ont volontairement séjourné. (N° 79, année 1916.)

(Nommée le 23 mars 1916.)

MM.

1^{er} BUREAU : VIDAL DE SAINT-URBAIN.

2^e — ~~Etienne FLANDIN, Maurice Ordinaire~~

3^e — Jean CODET.

4^e — JÉNOUVRIER. *Vidant*

5^e — DE LA BATUT. *Secrétaire*

6^e — POIRSON.

7^e — RÉGISMANSET

8^e — GUILLIER.

9^e — HENRI-MICHEL.



Genève du 30 Mars 1916

Mr Jérouville est nommé Président et Mr de
 Valat, secrétaire. Mr Vidal de ^{de son activité à la séance} Urbain ^{Président} ~~secrétaire~~
 la commission ~~de la~~ ayant constaté qu'une autre
 commission était déjà saisie de la même question, elle
 a pu le renvoyer le projet de Mr Jérouville
 et de ses collègues pour l'examen auquel elle avait
 été nommée.

Le Secrétaire
 de Valat

Le Président
 Jérouville